

« L'union des acteurs économiques du Rhône et de la Loire »

Une mobilisation inédite,

à la hauteur du chantier de reconstruction de notre économie.

Pour faire face au tremblement de terre économique généré par la pandémie, la **CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne**, la **CCI du Beaujolais**, les **CMA du Rhône et de la Loire**, les **Chambres d'Agriculture du Rhône et de la Loire**, avec les **MEDEF Lyon-Rhône et Loire** et les **CPME du Rhône et de la Loire**, soutenus par l'Etat, la **Région Auvergne-Rhône-Alpes**, les **Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne**, l'**agglomération de Roanne** et l'**ensemble des organismes structurants pour l'économie – URSSAF, Tribunaux de commerce, Ordre des avocats, Ordre des experts comptables... –**, ont décidé d'unir leurs forces pour soutenir les entreprises dans le redémarrage de leur activité, afin de tout faire pour favoriser la relance et préserver les emplois.

Cette démarche est conduite en partenariat et en lien étroit avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, compétente pour promouvoir le développement économique sur l'ensemble du territoire régional.

Autour d'une plateforme digitale et physique, les chefs d'entreprises vont bénéficier **d'un accompagnement sur mesure** afin d'obtenir en un temps record les conseils et les orientations vers les programmes, dispositifs et actions les plus efficaces pour traiter l'ensemble des problématiques qu'ils ont à gérer.

Cette plateforme **CARE (Collectif pour l'Assistance au Redémarrage des Entreprises)** vise à rassembler, organiser et coordonner les dispositifs d'aide et d'accompagnement des différents partenaires, pour faciliter le retour à l'activité des entreprises dans le Rhône et la Loire.

« **Porte d'entrée dédiée** », hub pour les entreprises, cette plateforme digitale a l'ambition de répondre, très vite, à toutes les problématiques liées au redémarrage des entreprises.

Un dispositif d'accueil physique sera mis en place à terme, pour les traitements plus personnalisés avec du conseil, de l'assistance et de la mise en relation.

Chaque chef d'entreprise, en fonction de sa situation et de ses besoins, sera orienté très rapidement vers les meilleures solutions.

L'accompagnement portera en priorité sur les besoins les plus urgents, comme la reconstitution de trésorerie, la gestion des reports de charges (sociales, fiscales, bancaires), les problèmes de ressources humaines, les questions d'approvisionnement, la relance de l'activité commerciale.

De façon plus prospective, les leçons de cette crise inédite seront tirées et des incitations fortes seront adressées au monde économique pour notamment renforcer la digitalisation des approches, la relocalisation des fournisseurs...

En synthèse, les bénéfices « vus du chef d'entreprise » se résument ainsi :

- Porte d'entrée dédiée via la plateforme CARE, interfacée avec le site [AMBITION ECO](#) de la Région, les sites [Grand Lyon économie](#), [SEM](#) de Saint-Etienne Métropole, [AGGLO ROANNE](#), ainsi qu'avec l'ensemble des sites des partenaires ;
- Vision d'ensemble, claire et organisée, des acteurs qui peuvent m'aider à redémarrer ;
- Identification des programmes, des dispositifs d'aide qui me concernent et qui me conviennent, sur chacune de mes problématiques ;
- Réponses à toutes mes questions ;
- Accélération de ma prise de décision du fait de la qualité du service, du conseil ;
- Concentration, rapidité et simplicité dans la prise de contact avec le partenaire idoine ;
- Fluidité dans la mise en œuvre de la solution du fait de la connexion des différents acteurs ;
- Impact rapide de cette action sur le redémarrage de mon activité.

La plateforme CARE sera lancée dans la semaine du 11 mai prochain.